

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plusieurs des Commissions que vous avez nommées ont fourni au cours de l'année un travail utile, notamment en ce qui concerne l'étude des projets de reconstruction de la vieille Ville, la loi sur les constructions, l'assurance-chômage des employés ingénieurs et architectes, le projet de loi sur l'organisation des concours.

Je tiens, en outre, à mentionner spécialement la Commission d'experts nommée par le Département des Travaux Publics, dans laquelle notre Section était représentée par 3 membres, dont l'un, M. Jean Boissonnas, ingénieur, fut appelé à la présider. Cette commission a consacré plus de 20 séances à l'étude du projet officiel pour la reconstruction du quartier de Saint-Gervais et a émis d'intéressantes suggestions qui, espérons-le, seront suivies.

Nous avons également entretenu des relations continues avec le Comité central de la S. I. A. et maintenu nos rapports avec les autres sections, notamment lors de l'Assemblée des délégués à Lausanne, où, pour la première fois, notre effectif accru nous a permis d'envoyer 5 délégués.

Votre Comité, de son côté, a eu 18 réunions, dont 5, auxquelles ont pris part MM. E. Emmanuel et J. Pronier, consacrées à l'élaboration des nouveaux statuts.

Je crois qu'il n'est pas exagéré de dire, et ce court rapport le prouve, qu'au cours de l'année 1932 notre Section a fait preuve d'une grande vitalité et que son action, placée principalement sous le signe de l'Urbanisme, a certainement été utile.

En terminant, je souhaite que, non seulement l'année qui commence ne le cède en rien, à ce point de vue, à celle qui vient de s'achever, mais encore qu'en 1933, plus qu'en 1932, les Autorités veuillent bien accorder à nos suggestions, voire à nos protestations, toute l'importance qu'elles méritent.

Le Président :

(signé) E.-G. CHOISY.

N. B. — La composition du Comité, pour 1933, n'est pas modifiée. Les communications concernant la Société doivent être adressées au président : Case Jonction 19082, Genève.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne. Leçons d'analyse vectorielle, première partie. par *Gustave Juvet*, doyen de la Faculté des sciences, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. — Un volume (16×26 cm) de 120 pages, avec figures. Prix : 8 fr. Librairie F. Rouge et C^{ie}, à Lausanne, et Gauthier-Villars, à Paris.

La collection imprimée ou autographiée des cours de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, restée jusqu'ici trop modeste, s'est enrichie d'une œuvre d'importance. Le professeur Juvet vient, en effet, de faire imprimer la première partie des « Leçons d'analyse vectorielle » qu'il professe depuis quelques années dans notre Ecole. Comme le bref aperçu qui va suivre le fera bien ressortir, son ouvrage, écrit dans une langue claire et très pure, renferme, sous un petit volume, une matière considérable et dénote, de la part de l'auteur, un rare talent d'exposition.

Dans le premier chapitre, l'auteur traite, en moins de vingt-cinq pages, toute l'algèbre vectorielle et trouve encore le moyen d'en faire une application importante à la trigonométrie sphérique.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à la géométrie infinitésimale. Ils font déjà pressentir la puissance du Calcul vectoriel et les simplifications qu'il apporte à la théorie des courbes gauches et des surfaces, théorie que l'auteur développe avec un soin et une rigueur parfaits. Quant aux hypothèses restrictives sur la continuité et la dérivabilité des fonctions qui entrent en jeu, elles ne peuvent, comme l'auteur le fait remarquer dans sa

préface, apporter aucune gêne dans les applications.

Avec les chapitres IV et V consacrés à la théorie des champs, aux opérateurs différentiels et à la transformation des intégrales multiples, on aborde la partie la plus originale de l'ouvrage. La méthode suivie se distingue nettement et très heureusement de celle que la plupart des auteurs français ont adoptée. Avec raison, M. Juvet a pensé qu'au point de vue logique, comme au point de vue pédagogique, il était préférable d'exposer préalablement toute la doctrine vectorielle, en la considérant comme un chapitre de pure mathématique. Bien que cette partie soit la plus élevée, l'auteur a pu rester élémentaire en utilisant une définition encore peu connue de M. von Ignatowsky. Et, sans faire appel à telle ou telle propriété particulière des champs, sans trahir la pensée des fondateurs du calcul vectoriel, l'auteur a, dans ces conditions, donné la plus grande généralité possible à son exposé.

Je ne saurais terminer ce bref résumé sans insister sur les bénéfices réalisés par l'introduction dans l'enseignement régulier de l'Ecole du cours professé avec tant de distinction par M. Juvet. C'est ainsi que la théorie des tourbillons a pu s'introduire tout naturellement dans le cours de Mécanique rationnelle. Et que, d'autre part, le cours de Physique mathématique qui est fréquemment suivi par les élèves ingénieurs particulièrement doués, a pu élargir son programme dans une grande mesure.

B. MAYOR.

Calendrier C. F. F. pour 1933. En vente à la rédaction de la *Revue C. F. F.*, à Berne, au prix de 2 fr.

Film évocateur de la vie qui anime notre réseau d'Etat, un témoignage de son constant effort vers le progrès technique, des facilités de transport et des réductions de prix qu'il offre à ses usagers, cette publication s'attache, cette année, à montrer la Suisse sous ses aspects les plus intéressants et donne quelques renseignements statistiques sur la marche des chemins de fer fédéraux.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour la construction des pavillons et l'aménagement de la place de fête du Tir fédéral de 1934, à Fribourg.

Ouvert entre les architectes, ingénieurs et techniciens fribourgeois ou de nationalité suisse, domiciliés dans le canton de Fribourg depuis deux ans au moins.

Jury : Le président du Comité d'organisation ; le président du Comité des constructions et les membres de ce comité ; l'adjoint de l'Ingénieur cantonal fonctionnera comme secrétaire.

Les concurrents auront à présenter : a) le plan de situation de la place de fête, au 1 : 1000 ; b) une vue perspective à vol d'oiseau de la place de fête ; c) les plans des halles, cantines, bureaux et pavillons avec leur distribution intérieure, échelle 1 : 200 ; les façades principales des divers bâtiments donnant sur la place de fête et les coupes nécessaires à l'intelligence du projet, au 1 : 200 ; e) un court mémoire descriptif avec l'estimation du coût.

Terme : 31 mars 1933.

Primes : Une somme de 2500 fr. est mise à la disposition du jury pour être répartie entre les meilleurs projets. Chaque concurrent ne pourra obtenir qu'une seule prime, quel que soit le nombre de ses projets.

Pour tous renseignements concernant ce concours, s'adresser au Comité des constructions du Tir fédéral 1934, à Fribourg.

Voir page 6 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.